

REGLEMENT INTERIEUR



Les Hirondelles sont affiliées à la F.S.C.F. Fédération Sportive et Culturelle de France, fédération pluridisciplinaire et à la F.F.G Fédération Française de Gym.

C'est une association a but non lucratif

Nous demandons aux jeunes de :

- **Respecter la discipline**
- **Assister aux cours de manière assidue**
- **Prévenir en cas d'absence.**
- **Ne pas manger de chewing-gum pendant les entraînements.**
- **Etre en tenue de Sport**
- **Avoir les cheveux attachés**
- **Participer aux 2 galas et aux éventuelles répétitions supplémentaires**
- **Pour les activités de gymnastique artistique participer aux compétitions et festivals associés.**
- **Ne pas monter sur les agrès sans entraîneur**

1. Responsabilité du Club

Sa responsabilité est engagée pour l'ensemble des activités de l'Association.

La prise en charge des enfants par le club est comprise entre l'heure de début et l'heure de fin des entraînements.

En cas d'accident la responsabilité civile du Club peut être engagée mais les frais médicaux restent à la charge de l'assurance personnelle de chaque adhérent.

Chaque adhérent se doit d'avoir une assurance

personnelle (extra scolaire pour les enfants).

Le Club et la Municipalité ne sont pas responsables en cas de vol.

Eviter de porter des objets de valeur.

2. Horaires

Respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement de la séance.

Echauffement incomplet = risque d'accident

3. Cotisations

La cotisation demandée pour la saison comprend la licence et le montant du droit d'inscription. **Elle ne comprend pas l'achat de la tenue du club.**

La cotisation ne prend pas en compte les frais engagés, par le club, pour les déplacements aux compétitions.

En cas de non paiement des cotisations, le club se réserve le droit d'exclure l'adhérent.

La cotisation prend en compte les frais d'engagements pour les compétitions : **en cas d'absence de la gymnaste le jour de la compétition, ces frais d'inscriptions devront être remboursés au club par les parents.**

4. Photos et films

Sans demande contraire écrite des parents, le club se réserve le droit de prendre en photo ou de filmer les enfants et de les diffuser soit dans la presse soit sur Facebook.

6. Tenues

Lors des manifestations de l'association le justaucorps du Club est obligatoire, sauf pour l'Eveil.

Votre signature sur la fiche d'inscription attestera de l'acceptation du présent document